

Comment préparer la reprise après une période en mode dégradé ?

Amélioration des conditions de travail en assurant une capacité de production et en minimisant les risques sanitaires

SITUATION INITIALE

Cette entreprise, spécialisée dans la fabrication et la maintenance de matériel de distribution et de commande électrique de bateaux, a été contrainte d'adapter son activité dans un contexte pandémique. Les restrictions mises en place lors de cette période ont exacerbé les difficultés que pouvaient rencontrer les opérateurs (délais d'interventions réduits, effectifs diminués, etc).

Une démarche d'amélioration des conditions de travail a été lancée en tenant compte des contraintes liées au contexte sanitaire.

MÉTHODE UTILISÉE

- Mise en place d'une démarche participative au sein d'un groupe projet composé d'un manager, du responsable HSE, d'un logisticien, de techniciens d'interventions et de membres du CSE. Objectif : cerner le cadre de l'intervention et les attentes de l'entreprise.
- Recueil de données sur le terrain au travers d'observations et d'entretiens avec les techniciens pour identifier les conditions de réalisation, leur marge de manœuvre et les stratégies opératoires déployées.
- Présentation du diagnostic et organisation d'une réunion pour échanger sur les pistes d'amélioration.

RÉSULTATS

Identification de deux problématiques :

- L'accessibilité et l'acheminement du matériel dans les salles électriques
- La réalisation d'opérations dans des espaces confinés

Formalisation des points forts à valoriser et des points de progrès à améliorer : préparation des chantiers en amont de l'intervention (planifier les besoins, mieux faire circuler ou remonter les informations...) et prise en compte de l'ergonomie dans l'activité (mise en place systématique d'une démarche participative, test des équipements, définition des besoins en amont...).

Boîte à outils | Mettre en place des groupes de travail au sein de l'entreprise
+ Contacter les structures d'accompagnement dans l'amélioration des conditions de travail : Services de Prévention et de Santé au Travail, Institutions (ARACT, INRS, Cap Emploi), cabinets conseil en ergonomie

Grandes étapes d'une intervention en ergonomie

